

COLLOQUE EN PARTENARIAT AVEC L'IERDJ ET L'ENM

# Traditions insulaires et lois de la République - Regards croisés sur la justice en Corse



La Cour d'appel de Bastia © Radio France - Paul Ortoli

**27 et 28 juin 2024**

**Cour d'appel de Bastia**

**Rond Point de Moro Giafferi, 20 407 Bastia**

## CONTEXTE ET OBJECTIFS DU COLLOQUE

La Corse, île emblématique de la Méditerranée, est depuis longtemps le théâtre de divers enjeux sociaux, culturels, politiques et économiques. Parmi les questions sensibles qui préoccupent la population, la violence et la justice occupent une place prépondérante.

L'histoire tourmentée de l'île de beauté a laissé des cicatrices profondes dans sa société. Ainsi, l'interaction complexe entre la violence, la justice et l'identité corse est un sujet d'étude fascinant et délicat. Entre traditions insulaires et lois de la République, une approche historique de la criminologie en Corse montre qu'on ne conçoit pas l'acte violent de la même façon de part et d'autre de la Méditerranée. Les mécanismes de la régulation s'y croisent et s'y confrontent.

Cette question de la régulation dépasse le champ pénal, s'agissant par exemple de la propriété des terres en Corse. Les difficultés dans la mise en œuvre des règles foncières, les pratiques informelles de transfert de terres et les nombreuses actions en revendications de propriété sont parfois le signe de tensions entre certaines pratiques locales et les règles de droit.

Au-delà des idées reçues et de l'imagerie parfois romanesque ou folklorique associée à certaines pratiques insulaires, comment comprendre ce sentiment si particulier de l'honneur, de la liberté et de la justice en Corse ? Existe-t-il d'ailleurs une spécificité juridique ou judiciaire corse, alors par exemple que l'île est relativement préservée de la délinquance "de rue" mais que le taux d'homicide y est trois fois plus élevé que la moyenne nationale, et que s'y côtoient crimes d'honneur, vendetta, omerta et luttes claniques. Qu'en est-il encore, en matière de droit de propriété, de l'absence récurrente de titres opposables, de nombreux biens non délimités ou de comptes cadastraux appartenant encore à des personnes décédées ?

Au travers de regards croisés de juristes, magistrats, avocats, mais également d'historiens, économistes, anthropologues, journalistes et écrivains, le colloque ambitionne d'explorer les racines de ce particularisme corse, éclairer le débat public et judiciaire sur une approche résiliente de la lutte contre la violence ou les désordres fonciers, et tenter de mieux comprendre les défis particuliers que cette région française continue de relever pour trouver un équilibre entre la préservation de sa culture et le maintien de l'ordre public.

**La modération des travaux sera assurée par Ariane Chemin,  
journaliste au journal Le Monde.**

# 27 juin 2024

## PREMIÈRE DEMI-JOURNÉE - DE 14H À 17H30

### OUVERTURE

Hélène DAVO, première présidente de la Cour d'appel de Bastia  
Jean-Jacques FAGNI, procureur général près la Cour d'appel de Bastia

### ALLOCUTION INTRODUCTIVE : POURQUOI LA CORSE EST-ELLE DEVENUE FRANÇAISE ? IDÉES JUSTES ET IDÉES FAUSSES

#### Intervenant

Jean-Claude CASANOVA, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, économiste, directeur et cofondateur de la revue Commentaire

### VIOLENCE, PARDON ET LIBERTÉ

#### Intervenant

Monseigneur BUSTILLO, évêque d'Ajaccio, cardinal

### UNE ÎLE EN-DEÇÀ DES LOIS ? LA CORSE ET LA JUSTICE : UNE APPROCHE SOCIOLOGIQUE

#### Intervenant

Jean-Louis FABIANI, professeur de sociologie à la Central European University (CEU)

### HISTOIRE DE LA VIOLENCE ET DE LA JUSTICE EN CORSE – REGARDS CROISÉS

#### Intervenants

Caroline PARSI, docteure et agrégée en histoire

Denis SALAS, magistrat et essayiste, secrétaire général de l'Association française pour l'histoire de la justice (AFHJ) et directeur scientifique des Cahiers de la justice

## FIN DE LA PREMIÈRE DEMI-JOURNÉE

# 28 juin 2024

## DEUXIÈME DEMI-JOURNÉE - DE 9H À 12H

### LES DÉSORDRES FONCIERS EN CORSE EN PRISE AVEC LE DROIT

#### Intervenant

Rémi DECOUT-PAOLINI, conseiller d'État, directeur des affaires civiles et du sceau

### TABLE RONDE : REGARDS CROISÉS SUR LA JUSTICE PÉNALE EN CORSE ET LE FONCTIONNEMENT DES COURS D'ASSISES

#### Intervenants

Nicolas BESSONE, procureur de la République de Marseille

Gaëlle COLIN, magistrate détachée à l'École nationale de la magistrature (ENM), ancienne présidente de cour d'assises en Corse

Wanda MASTOR, professeure de droit à l'Université de Corse

Jean-Paul EON, avocat, ancien bâtonnier du barreau de Haute-Corse

### ALLOCUTION CONCLUSIVE : IDENTITÉ CULTURELLE ET DROIT ÉTATIQUE. APPROCHE COMPARÉE

#### Intervenant

Jean-Paul JEAN, président de chambre honoraire à la Cour de cassation, secrétaire général de l'Association des cours judiciaires suprêmes francophones (AHJUCAF)

## FIN DU COLLOQUE

### MODALITÉ D'INSCRIPTION

Entrée libre et gratuite, sur inscription préalable par mail à envoyer à : [mdf.ca-bastia@justice.fr](mailto:mdf.ca-bastia@justice.fr)



10 rue des Frères Bonie 33080 Bordeaux cedex - T. 05 56 00 10 10

8 rue Chanoinesse 75004 Paris - T. 01 44 41 88 20

[enm.justice.fr](http://enm.justice.fr)    